

M. Grogner s'y rendit, et il put constater que le typhus du gros bétail, comme toutes les épizooties importées, reparait dans certaines localités après sa première disparition; mais qu'il est alors moins grave, moins meurtrier que lors de la première invasion. De nos jours, le choléra-morbus présente malheureusement à l'Europe des exemples de cette funeste réapparition.

M. Grogner s'est toujours attaché à étudier les causes des maladies, à rechercher les voies de propagation de celles qui sont contagieuses; il n'a pas oublié l'emploi des moyens hygiéniques et préservalifs. Dans tous ses écrits, il a cherché à démontrer que, par des soins faciles et peu dispendieux, les cultivateurs peuvent prévenir la plupart des maladies de leurs bestiaux. Dans un mémoire lu à la Société d'agriculture de Lyon, le 15 février 1815, il prouve l'inutilité des remèdes contre la peste (le typhus) des bestiaux. « La multiplicité de médicaments employés contre cette maladie suffit, dit-il, pour démontrer l'inutilité de tous; car, si un seul d'entre eux avait eu des succès soutenus, on eut bientôt abandonné les autres.... »

Pendant qu'il était professeur de chimie, de pharmacie, de botanique, etc., il fit divers travaux relatifs à l'hygiène et à l'économie rurale. Il présenta, en 1822, à la Société d'agriculture, arts et commerce d'Aurillac, un mémoire sur le bétail de la haute Auvergne. Il recommandait à ses compatriotes de diminuer le terrain emblavé, de conserver les forêts, d'étendre les pâturages, d'augmenter la culture de la pomme de terre, de donner plus de soins aux laiteries et à la confection du fromage, etc. « Vous achetez annuellement, leur disait-il, deux cents hectolitres de blé. Que n'en achetez-vous davantage en vendant une plus grande quantité de beau bétail et de fromage bien confectionné?.... Bien loin d'être profitable, un nombreux bétail, s'il n'est pas largement nourri, devient à charge.... » Dans une correspondance qu'il eut avec M. Tessier, en 1819 et 1820, il fit connaître le régime des chèvres du Mont-d'Or lyonnais, l'emploi qu'on y fait des